

Traité Yebamot

Michna 8 - Chapitre 15

ח] האישה שהלכה היא ובעלה ובנה למדינת הים, באת ואמרה [ח] מת בעלי, ואחר כך מת בני--נאמנת. מת בני, ואחר כך מת בעלי--אינה נאמנת; וחוששין לדבריה--חולצת, ולא מתייבמת.

Si elle dit « il m'est né un fils outre-mer, seulement il y est mort, puis mon mari est mort », on la croit. Mais si elle dit « mon mari est mort, puis mon fils », on ne la croit pas. On tient cependant compte de ses paroles en ce sens qu'elle doit faire 'Halitsa, mais ne peut pas faire Yiboum.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez: Tel. (Fr): +33.1.80.91.62.91 - (Isr): +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions